

**LYCEE DES METIERS DE L'HABITAT**  
25, rue Louis Barthou  
64110 GELOS

**ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

**PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES**

**Nom et prénom de l'élève:**  
Classe :

INTERNE 4 NUITS  
 INTERNE 5 NUITS

DEMI-PENSIONNAIRE 4 JOURS  
 DEMI-PENSIONNAIRE 5 JOURS

**BOURSIER :     OUI     NON     DEMANDE EN COURS**

**MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA**

Le présent mandat est valable jusqu'à annulation de votre part, à notifier en temps voulu au créancier.

Collez ou agrafez votre RIB au format IBAN/BIC ci-dessous SVP (pas de chèque barré)



**MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA**

**(à remettre rempli et signé à l'établissement scolaire )**

**Référence Unique de Mandat :**

**Nom et prénom de l'élève :**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le **LYCEE DES METIERS DE L'HABITAT** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **LYCEE DES METIERS DE L'HABITAT**. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

<b>Nom, Prénom et Adresse du Débiteur (Responsable de l'élève)</b>  NOM : _____  Prénom _____  Adresse : _____  CP : _____ Ville : _____	<b>Identifiant Créditeur SEPA : FR48ESD592398</b>  <b>Nom et Adresse du Créditeur</b>  NOM : Agent comptable - LYCEE DES METIERS DE L'HABITAT  Adresse : 25, rue Louis Barthou  CP : 64110 Ville : GELOS
<b>Compte à Débiter ( IBAN/BIC )</b>  IBAN : _____  BIC : _____	
<b>Type de paiement</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Récurrent/Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel	

**Signature du titulaire du Compte**

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.